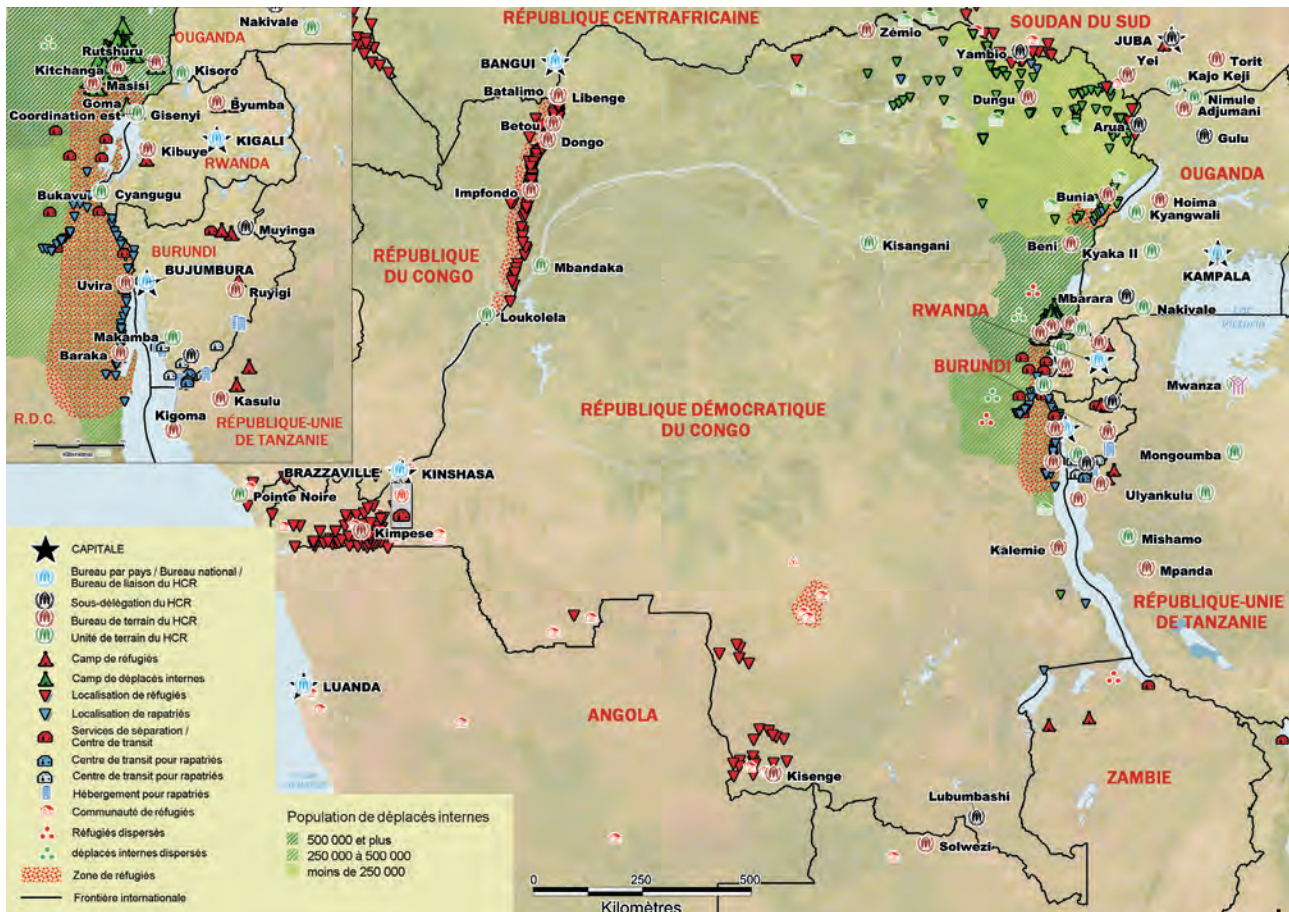


RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Faits marquants

- Le HCR et la République démocratique du Congo (RDC) ont conclu avec la République du Congo (Congo) et l'Angola des accords tripartites qui ont ouvert la voie au rapatriement librement consenti de plus de 40 000 ressortissants de la RDC réfugiés dans ces pays. Quelque 600 réfugiés congolais (RDC), provenant pour la plupart du Burundi et de la République-Unie de Tanzanie, ont regagné leur pays d'origine en 2011.
- Le rapatriement des Burundais réfugiés en RDC s'est poursuivi en 2011, avec près de 4 000 retours au cours de l'année.
- Plus de 8 000 Rwandais sont également rentrés dans leur pays au cours de l'année, ce qui a porté à plus de 108 000 le nombre total de réfugiés rapatriés depuis le début de l'opération en 2001.
- Sur les 152 000 déplacés internes ayant bénéficié de l'assistance du HCR et de ses partenaires en 2011, quelque 78 700 vivaient dans des campements établis dans la province du Nord-Kivu. Le HCR a géré ces sites et assuré des services de sécurité, de suivi de la protection, de profilage et de délivrance de documents, fournissant en outre des abris d'urgence.

- Près de 22 100 familles déplacées à l'intérieur du pays et plus de 1 100 familles de retour dans leur localité d'origine ont reçu une aide dans le secteur des abris.
- Plus de 350 réfugiés âgés de plus de 12 ans, résidant dans des zones urbaines, ont reçu des cartes d'identité. Tous les autres réfugiés possèdent des attestations de statut, à l'exception des réfugiés rwandais vivant dans des secteurs inaccessibles des provinces du Kivu.

Environnement opérationnel

L'est et l'ouest du pays ont été touchés par des violences et des crises supplémentaires : divers groupes armés ont porté atteinte aux droits des populations civiles, notamment en perpétrant des violences sexuelles et sexistes, et causé des déplacements en masse. L'instabilité persistante, ainsi que l'impossibilité d'accéder à certaines zones contrôlées par des groupes armés, ont gravement entravé le programme du HCR. Dans la province de l'Équateur, le risque d'assister à une résurgence du conflit interethnique pour le pouvoir politique et le contrôle des ressources naturelles est demeuré élevé. Fin 2011, plus d'1,7 million de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays.

Le HCR a travaillé en étroite coopération avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), en se concentrant sur de nouvelles priorités, telles que la protection des civils, la stabilisation et la consolidation des initiatives de paix.

Réalisations et impact

Objectifs et cibles prioritaires

En 2011, le HCR s'est principalement attaché à rapatrier les Congolais réfugiés dans les pays voisins et à les réintégrer, à faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés vivant en RDC et à trouver des possibilités d'intégration sur place pour les personnes qui ne pouvaient pas regagner leur pays d'origine. Le Haut Commissariat entendait également offrir protection et assistance aux déplacés internes et prévenir l'apatridie dans le pays.

Environnement de protection favorable

- Le HCR a organisé des sessions de formation pour renforcer les capacités de son homologue gouvernemental, la Commission nationale pour les réfugiés (CNR), dans les domaines de la protection internationale et des droits de l'homme. Ceci a permis à la CNR de se préparer à prendre le relais et à se charger des activités en rapport avec la détermination du statut de réfugié. Le HCR est intervenu auprès des autorités pour qu'elles donnent suite aux rapports sur les atteintes flagrantes aux droits de l'homme, révélées durant les activités de suivi de la protection. Ces atteintes ont notamment pris la forme de violences sexuelles et sexistes, d'extorsions et de taxations illégales, d'agressions physiques, de meurtres, d'enlèvements et de détentions arbitraires.

Procédures de protection équitables

- Pour réduire le risque d'apatridie, le HCR s'est concentré sur la délivrance d'actes de naissance. Tous les réfugiés âgés de plus de 12 ans ont reçu des cartes d'identité. En outre, quelque 880 enfants réfugiés angolais ont bénéficié d'une aide pour obtenir des certificats de naissance dans les provinces du Bas-Congo et de Kinshasa.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Angola	78 100	78 100	52	47
	Rwanda	61 500	10 200	46	65
	Burundi	8 900	8 900	48	54
	Soudan	2 500	2 500	47	44
	Rép. centrafricaine	900	700	50	42
	Congo	700	700	39	86
	Pays divers	70	70	36	54
Demandeurs d'asile	Burundi	800	800	49	55
	Rwanda	260	260	44	50
	Pays divers	100	100	34	45
Déplacés internes	RDC	1 709 300	152 600	-	-
Déplacés de retour	RDC	822 700	7 600	-	-
Réfugiés rapatriés¹	Rép. centrafricaine	11 600	-	47	57
	Ouganda	8 000	-	47	57
	Congo	800	20	47	57
	Pays divers	700	700	47	57
Total		2 706 930	263 250		

¹ La ventilation démographique concerne l'ensemble des réfugiés congolais (RDC) rapatriés, soit 21 100 personnes.

Protection contre la violence et l'exploitation

- En tant que coordonnateur de la composante protection et prévention de la stratégie globale interorganisations mise en œuvre pour lutter contre la violence sexuelle et sexiste dans le pays, le HCR a aidé à constituer des groupes de protection, animé des sessions de formation sur les principes de l'IASC et géré des programmes de sensibilisation des communautés. Il a également facilité la constitution de réseaux communautaires locaux chargés de superviser le transfert des cas, la réinsertion socioéconomique des victimes et l'organisation d'audiences foraines.
- En outre, les efforts de recherche des familles et les activités visant à déterminer l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés ont atteint les objectifs fixés.

Besoins et services essentiels

- Près de 900 réfugiés centrafricains, qui s'étaient enfuis dans un site isolé de la Province-Orientale pour échapper aux attaques de l'Armée de résistance du Seigneur, ont été abrités, protégés et assistés par le HCR et ses partenaires.
- Au Sud-Kivu, 293 abris ont été construits pour des personnes vulnérables de retour dans leur lieu d'origine. Quelque 2 400 arbres d'ombrage à croissance rapide et 1 200 arbres fruitiers ont été distribués à des populations de retour, à la fois pour protéger l'environnement et pour fournir des compléments alimentaires. Dans la Province-Orientale, 4 150 abris d'urgence ont été construits pour les personnes les plus vulnérables relevant de la compétence du HCR et 200 abris provisoires construits pour des personnes de retour.
- Dans la province de l'Équateur, 700 kits pour abris ont été distribués à des personnes ayant des besoins particuliers, de retour dans leur localité d'origine. Au Nord-Kivu, 610 familles ont reçu des kits pour abris durables.
- Dans le cadre de l'approche modulaire interorganisations, le HCR est venu en aide à 78 700 déplacés internes s'étant spontanément installés dans des camps au Nord-Kivu, assurant des services de gestion des camps et de sécurité, de suivi de la protection, de profilage et de délivrance de documents. Le Haut Commissariat a également répondu aux besoins domestiques des déplacés, distribuant des colis



Un ancien réfugié de retour dans son pays fabrique des meubles dans un atelier mis sur pied par GTZ, un partenaire du HCR, dans le cadre d'un des nombreux projets destinés à favoriser les rapatriements durables.

HCR / M. HOFER

d'articles non alimentaires à 20 400 ménages. Dans la province du Katanga, l'Organisation a établi le profil de 33 000 déplacés internes et construit 200 abris d'urgence.

- En milieu urbain, les réfugiés ont continué à bénéficier d'une assistance éducative et médicale. Quatre-vingt-dix pour cent des enfants réfugiés accueillis dans des camps ont eu accès à l'enseignement.

Autogestion et participation communautaires

- Le HCR et son partenaire, *Search for Common Ground*, ont soutenu financièrement la mise en œuvre d'un projet de pacification et de réintégration communautaire, destiné à sensibiliser des communautés à la paix et à la résolution non violente des conflits dans la province de l'Équateur. Cet objectif a été atteint à l'aide d'émissions de radio, de pièces de théâtre jouées en public, de fêtes de la réconciliation et de compétitions sportives, ainsi qu'au moyen d'ateliers sur la résolution non violente des différends organisés à l'intention des collectivités.

Solutions durables

- La réinstallation a continué à être utilisée essentiellement à des fins de protection. Au total, 109 individus ont fait l'objet d'une demande de réinstallation mais 70 seulement ont pu quitter la RDC pour se rendre dans leur nouveau foyer.
- En 2011, le HCR a inscrit quelque 8 500 Burundais réfugiés au Nord-Kivu à son programme de rapatriement et plus de 3 900 d'entre eux sont partis en 2011.
- Plus de 21 000 Congolais réfugiés dans des pays voisins ont regagné la RDC, 600 d'entre eux étant rapatriés par le HCR. Le nombre de retours a été inférieur aux prévisions, principalement en raison de l'insécurité qui régnait dans les provinces du Kivu. Les réfugiés de retour ont bénéficié de services de transport, ainsi que d'une aide sociale et médicale.

Relations extérieures

- Le HCR a travaillé en étroite coopération avec les médias et la communauté des donateurs pour attirer l'attention sur le

sort des personnes qui relèvent de sa compétence en RDC. Il a mobilisé des ressources sur le terrain, obtenant des contributions des mécanismes de financement communs des Nations Unies pour des activités en rapport avec le suivi et la coordination de la protection.

Logistique et appui opérationnel

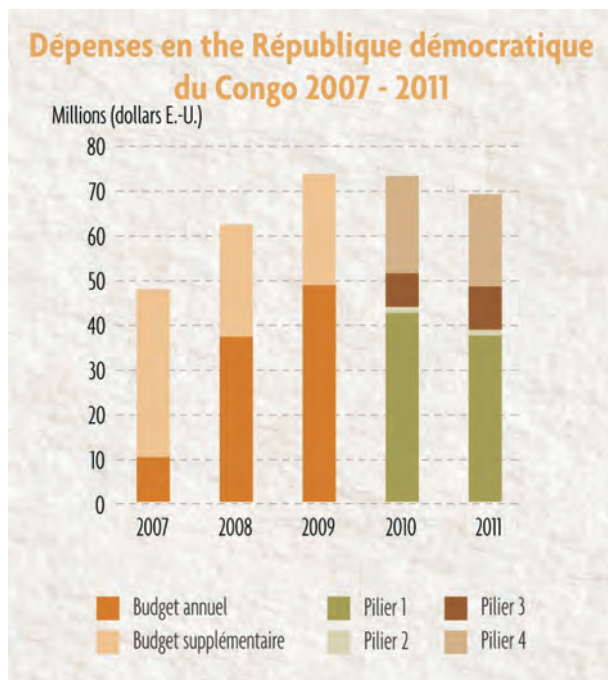
- L'amélioration du parc de véhicules, à la fois en quantité et en qualité, a permis une livraison ponctuelle des fournitures et des articles non alimentaires, ainsi que des missions plus régulières sur le terrain. Les partenaires d'exécution ont bénéficié d'un appui opérationnel dans le cadre de réunions de coordination régulières, destinées à échanger des informations et à évaluer la mise en œuvre des projets.

Contraintes

L'accès des organisations humanitaires aux populations dans le besoin est demeuré limité en raison du délabrement des infrastructures et de la situation sécuritaire instable, caractérisée par des violations flagrantes des droits de l'homme. La faiblesse des structures administratives et judiciaires a également empêché les civils de jouir pleinement de leurs droits. Les causes profondes du déplacement, telles que l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles, n'ont pas été traitées de manière participative, ce qui a provoqué un nouvel exode en direction du Congo et entravé le rapatriement d'un plus grand nombre de Congolais réfugiés au Burundi et en République-Unie de Tanzanie vers les régions orientales de la RDC.

Informations financières

Les besoins révisés pour l'opération du HCR en RDC s'élevaient à 139,6 millions de dollars E.-U. en 2011, un montant en baisse de quelque 2,5 millions par rapport au budget initialement approuvé par le Comité exécutif. Compte tenu des ressources financières limitées, les fonds débloqués pour l'opération n'ont atteint que 69,2 millions de dollars E.-U. Cette réduction était également due au fait que le nombre de rapatriements en



direction de la RDC a été moins important que prévu, en raison des contraintes politiques et sécuritaires.

Si les besoins des réfugiés, de même que ceux des rapatriés congolais en RDC, ont été amplement pris en charge, les besoins considérables de plus d'1,7 million de déplacés internes sont en grande partie demeurés insatisfaits. Dans les camps et dans les sites où les déplacés s'étaient spontanément installés, les ressources du HCR n'ont pas permis de répondre à tous les besoins de protection, concernant par exemple la surveillance des camps 24 heures sur 24, le remplacement d'abris et d'articles non alimentaires, pourtant bien nécessaire, et l'aide éducative pour les enfants déplacés.

Organisation et mise en œuvre

L'opération du HCR en RDC a été gérée par 359 collaborateurs en poste dans 19 bureaux, dont le bureau régional situé à Kinshasa, également responsable du Congo et du Gabon. En RDC, le Haut Commissariat a rouvert des bureaux dans les provinces de l'Équateur (Libenge), du Bas-Congo (Kimpese) et du Katanga (Dilolo).

Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	19
□ Effectifs totaux	359
Internationaux	64
Nationaux	257
VNU	29
Autres	9

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a travaillé avec 35 partenaires d'exécution, a étroitement coordonné ses activités avec le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et a continué d'entretenir de solides relations de collaboration avec la MONUSCO, en particulier pour la lutte contre la violence sexuelle et sexiste.

Toutes les activités destinées aux déplacés internes ont été coordonnées dans le cadre de l'approche modulaire. En outre, deux programmes communs ont été mis en œuvre avec le

PNUD, l'UNICEF, la FAO et le PAM, au titre du Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine et du Fonds pour la consolidation de la paix. Le HCR et l'UNICEF ont conclu un accord pour coordonner leurs activités de protection et d'assistance en faveur des déplacés internes.

Évaluation générale

Le HCR a atteint ses principaux objectifs en RDC en 2011. La conclusion d'accords tripartites avec le Congo et l'Angola, en vue de rapatrier de leur plein gré les Congolais (RDC) réfugiés dans ces pays, et le lancement d'un programme conjoint de pacification et de réintégration communautaire dans la province de l'Équateur ont été des réalisations importantes. Le nombre assez faible de réfugiés congolais regagnant la RDC s'explique principalement par l'insécurité qui régnait dans l'est du pays. En ce qui concerne les déplacés internes, le HCR est parvenu à consolider sa contribution dans le cadre de l'approche modulaire, tout en étendant ses activités de suivi de la protection à des secteurs isolés.

Besoins non satisfaits

- Il n'a pas été possible d'exécuter des projets de mobilisation de la collectivité aux fins de la pacification, ni de prendre des mesures de prévention contre la violence sexuelle et sexiste au sein de la communauté de femmes déplacées et de réfugiés à Katogota (Sud-Kivu).
- Quelque 4 000 réfugiés n'ont pas reçu d'assistance multisectorielle à Kinshasa et dans la Province-Orientale.
- Certaines activités destinées à préparer le rapatriement des ressortissants de la RDC réfugiés au Congo, telle que la réfection de routes, n'ont pu être mises en œuvre.
- L'enregistrement et le profilage de la population de déplacés internes n'ont pu être menés à terme.
- Certaines activités visant à prévenir la violence sexuelle et sexiste et à y répondre n'ont pu être intégralement mises en œuvre.

Partenaires	
Partenaires d'exécution	
Organismes gouvernementaux :	Gouvernorat régional du Nord-Kivu, Commission nationale pour les réfugiés
ONG :	Actions et interventions pour le développement et l'encadrement social, <i>African Conservation Fund</i> , Agence adventiste de secours et de développement, Aide et action pour la paix, Arche d'Alliance, Association africaine de défense des droits de l'homme, Association pour le développement social et la sauvegarde de l'environnement, Caritas Allemagne, Centre d'intervention psychosociale, Centre de développement intégral Bwamanda, Communauté des églises libres pentecôtistes, <i>Cooperazione Internazionale</i> , Encadrement des réfugiés urbains de la ville de Kinshasa, Fédération luthérienne mondiale, Femmes en mission pour le soutien et les actions aux vulnérables, Groupe d'Appui, Conseils pour le développement Endogène, <i>Hope in Action</i> , <i>International Medical Corps</i> , InterSOS, Les Aiglons, Multi Actions d'Assistance aux Marginalisés et aux Sinistrés, Organisation inter-églises de coopération au développement, Oxfam-Québec, Pain pour les déshérités, Première Urgence France, Réseau d'actions citoyennes pour le développement, <i>Save the Children</i> , <i>Search for Common Ground</i> , <i>Women for Women International</i>
Autres :	<i>Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> , OIM, UNOPS, VNU
Partenaires opérationnels	
Autres :	<i>Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung</i> , FAO, ONU-Habitat, PAM, UNOPS

Budget, revenus et dépenses en République démocratique du Congo | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	58 460 316	1 984 749	20 183 182	58 983 642	139 611 889
Revenus issus des contributions	17 708 557	0	3 003 578	8 800 942	29 513 077
Autres fonds disponibles	19 727 021	1 268 697	6 787 132	11 923 542	39 706 392
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	37 435 578	1 268 697	9 790 710	20 724 484	69 219 469

VENTILATION DES DÉPENSES					
<i>Environnement de protection favorable</i>					
Instruments régionaux et internationaux	328 675	166 350	0	0	495 025
Cadre juridique national	205 202	166 350	0	197 423	568 975
Cadre administratif national	204 619	0	0	0	204 619
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	0	198 509	198 509
Prévention du déplacement	0	0	0	2 350 792	2 350 792
Prévention de l'apatridie	0	351 635	0	0	351 635
Coopération avec les partenaires	562 569	0	0	199 250	761 819
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	749 650	0	0	7 857	757 507
Protection de l'environnement	0	0	0	197 423	197 423
Sous-total	2 050 715	684 335	0	3 151 254	5 886 304
<i>Procédures de protection équitables</i>					
Enregistrement et établissement de profils	537 719	0	0	1 218 635	1 756 354
Détermination de statut juste et efficace	454 009	0	0	0	454 009
Regroupement familial	493 013	0	0	0	493 013
Documents individuels	236 528	0	0	0	236 528
Documents d'état civil	794 837	0	0	503 994	1 298 831
Sous-total	2 516 106	0	0	1 722 629	4 238 735
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>					
Impact sur les communautés hôtes	958 558	0	0	168 696	1 127 254
Application de la loi	211 588	0	0	175 227	386 815
Gestion de la sécurité communautaire	0	0	0	166 491	166 491
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	591 120	0	0	1 418 937	2 010 057
Protection des enfants	221 026	0	0	1 219	222 245
Détention non arbitraire	306 348	0	0	197 903	504 251
Accès aux solutions juridiques	275 940	0	0	201 903	477 843
Sous-total	2 564 580	0	0	2 330 376	4 894 956
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>					
Eau	0	0	325 898	0	325 898
Abris et autres infrastructures	400 889	0	1 398 667	1 685 996	3 485 552
Articles ménagers et hygiène de base	2 275 629	0	0	673 792	2 949 421
Soins de santé primaire	1 055 420	0	513 753	264 832	1 834 005
VIH et sida	815 690	0	0	322 559	1 138 249
Éducation	399 200	0	490 599	398 817	1 288 616
Services d'assainissement	180 351	0	350 040	0	530 391
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	386 328	0	0	174 392	560 720
Sous-total	5 513 507	0	3 078 957	3 520 388	12 112 852

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Autogestion et participation communautaires</i>					
Évaluation participative	1 300 030	0	0	338 499	1 638 529
Autogestion communautaire	368 752	0	0	0	368 752
Gestion et coordination des camps	0	0	0	1 154 413	1 154 413
Autosuffisance et moyens d'existence	470 788	0	2 097 842	466 003	3 034 633
Sous-total	2 139 570	0	2 097 842	1 958 915	6 196 327
<i>Solutions durables</i>					
Retour volontaire	6 588 056	0	25	511 636	7 099 717
Réhabilitation et réintégration	37 687	0	2 289 842	634 326	2 961 855
Réinstallation	451 821	0	0	0	451 821
Intégration locale	315 264	0	0	0	315 264
Sous-total	7 392 828	0	2 289 867	1 145 962	10 828 657
<i>Relations extérieures</i>					
Relations avec les donateurs	403 289	0	0	0	403 289
Mobilisation des ressources	768 167	0	0	493 006	1 261 173
Information	872 818	0	0	540 771	1 413 589
Sous-total	2 044 274	0	0	1 033 777	3 078 051
<i>Logistique et appui aux opérations</i>					
Chaîne d'approvisionnement et logistique	5 779 439	538 818	0	1 791 861	8 110 118
Gestion et coordination des programmes	3 406 831	0	721 360	1 053 998	5 182 189
Sous-total	9 186 270	538 818	721 360	2 845 859	13 292 307
Autres objectifs	2 287	0	0	0	2 287
Solde des versements aux partenaires d'exécution	4 025 438	45 544	1 602 685	3 015 325	8 688 992
Total	37 435 575	1 268 697	9 790 711	20 724 485	69 219 468